

Conseil Municipal du 20 juin 2014

Présents : M Michel MARESCOT, Maire - Mme Sylvaine de KEYZER - Mme Sophie DIERRE , Adjoints - M Thierry BONVOISIN - M Michel DABOUT - M Pascal DROCCHI - M Alain FAURE – Mme Catherine FILIPOV - M Jean-Paul HAUVEL - Mme Michelle LEGRY - M Jean-Claude LE MOINE – Mme Martine LETARTRE - Mme Nathalie NGUYEN .

Conseillers excusés : M Philippe GANNE donne pouvoir à M Michel MARESCOT - M Olivier PONTHEU.

Secrétaire de séance : M Thierry BONVOISIN.

- Informations de Monsieur le Maire
 - Travaux au Casino
 - Création d'1 nouvelle association

- Personnel

La commune va devoir recruter du personnel qualifié prochainement :

 - Un agent pour le pôle garderie pour l'année scolaire 2014-2015 à raison de 15h hebdomadaires,
 - Un agent pour le pôle cantine pour l'année scolaire 2014-2015 à raison de 6h30 hebdomadaires,
 - Un agent pour le pôle animation (regroupant les animations nautiques, le football et l'animation de l'école) pour une année.

Le Conseil autorise monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires au recrutement de ces 3 personnes y compris les formules d'embauche sous contrats aidés par l'État.

- Stationnement place Docteur Philippe

Le stationnement de la place du docteur Philippe est payant chaque année pendant la saison estivale pour les mois de juillet et août. Proposition de tarifs suivants pour l'année 2014, à savoir :

 - 20 € par mois pour le stationnement en semaine hormis les week-ends
 - 40 € par mois pour le stationnement en semaine et les week-ends
 - proratiser en cas de stationnement en cour de mois

Accord du Conseil.

- Révision de loyer

Loyer rue Maréchal Foch au 01/07/14 selon l'indice du 2nd trimestre de l'indice national du coût de la construction.

Le loyer mensuel passera à 450,55€ soit une très légère hausse de 0,55€ mensuels à compter du 01/07/14.

• Accord du Conseil.

- Local commercial

L'acte sera signé devant Me TERLIN, notaire à Honfleur.

- Relais des assistants maternels
 - Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados pour 4 ans du 01/01/14 au 31/12/17. Ce CEJ est une aide au financement de l'action du Relais des Assistants Maternels.
Accord du Conseil.
 - Autorisation d'adhérer à un groupement de commandes pour la gestion et le fonctionnement du Relais d'Assistants Maternels de la Côte Fleurie et de

signer la convention de groupement de collectivités locales (Bénerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Deauville, Saint Arnoult, Saint Pierre Azif, Touques, Tourgéville, Trouville-sur-Mer, Vauville, Villers-sur-Mer, Villerville) et le marché à venir. La ville de Trouville-sur-Mer est désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé.

Désignation pour la constitution de la commission d'appel d'offres du groupement de Mme Sophie DIERRE comme représentante, M Thierry BONVOISIN est élu en qualité de suppléant.

Accord du Conseil.

- Elections sénatoriales du 28/09/14 :

Les délégués et les suppléants sont désignés au scrutin secret et à la majorité absolue.

- Désignation des Délégués : M Michel MARESCOT, Mme Sylvaine de KEYZER et Mme Sophie DIERRE.
- Désignation des suppléants : M Michel DABOUT, Monsieur Pascal DROCCHI et Mme Nathalie NGUYEN.

- Tarifs des horodateurs

Proposition de tarifs applicables dès le 1^{er} juillet 2014 pour le stationnement de la place du Docteur Philippe et de la rue des Bains pour les mois de juillet et août 2014 :

- 30 min : 1€
- 1h : 2€
- 2h : 3€
- 3h : 4€
- 4h : 5€
- 5h : 6€
- 6h : 7€
- De 7h à 10h : 8€

La durée de stationnement est limitée à 10h et l'horodateur ne rend pas la monnaie.

Accord du Conseil.

- Réfection du parking de la digue

Une partie du parking de la digue situé à l'extrémité de la rue des Bains est très abîmé voire dangereux. Selon estimation, ce marché sera supérieur à 15 000€ HT mais toutefois inférieur à 90 000€ HT. Il est donc nécessaire de passer un marché à procédure adaptée et constituer un dossier complet de consultation.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil de faire les démarches nécessaires à ce marché.

Accord du Conseil.

- Nom de l'école

Proposition de donner à notre école le nom d'un Villervillais, Monsieur Patrick GRAINVILLE.

La commune pourrait ainsi lui rendre hommage pour son œuvre littéraire marquée notamment par le prix Goncourt 1976 (4^{ème} roman : les Flamboyants). M Patrick GRAINVILLE a vécu toute son enfance à Villerville et son père, Jacques GRAINVILLE a été Maire durant 36 ans.

Accord du Conseil.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT

